



Les Échos du 20 décembre 2020



“ Que vivrons-nous à Noël ? ”

« **On a sauvé Noël !** », avons-nous lu dans la presse, au moment du déconfinement.

Ne nous trompons pas ! **C'est plutôt Noël qui vient nous sauver !**

L'événement le plus important de l'Histoire a eu lieu à ce moment-là. Il y a plus de 2000 ans, la naissance de Dieu, créateur de la vie et du cosmos, a pour projet de nous sauver. Nous sauver de la peur de la mort, de la futilité, nous sauver de la propension à juger, à dénoncer, à critiquer... nous délivrer du sinistre sentiment que « nous venons de rien » pour « aller vers rien... »

Ne nous laissons pas voler Noël !

Ne nous laissons pas happer par la peur, la morosité... Ne nous laissons pas contaminer par ceux qui nous font perdre notre espérance ! Bien sûr qu'il y aura un Noël ! Plus silencieux et plus profond, plus semblable au premier Noël, quand Jésus est né, sans beaucoup de lumières sur la terre, avec seulement cette étoile de Bethléem qui désigne Celui qui est la vie dans son immensité.

Dans le soin nécessaire que nous voulons prendre les uns des autres, n'oublions pas l'essentiel : Dieu a un projet de vie pour chacun !

À tous, bon temps d'Avent et bonne préparation, dans la sérénité, d'un Noël célébré autrement.

† Patrick GASO, curé

Messes de Noël et du Nouvel An :

À l'attention de nos lecteurs – Noël : La participation aux premières messes de la nuit a toujours été très élevée (particulièrement les célébrations de 17 h 30 & 18 h). Avec les normes sanitaires, les équipes d'accueil seront obligées cette année de refuser l'accès dans l'église une fois les places assises remplies (distanciation respectée). Nous ne pourrions pas autoriser une participation debout comme cela a souvent été le cas pendant ces célébrations.

En dévouement pour ceux qui ne recevront pas ce message, en particulier pour ceux que nous voulons accueillir avec plaisir pour célébrer la naissance de notre Sauveur, **nous vous encourageons à privilégier cette année les messes offertes plus tard dans la soirée** (19 h 30, 21 h 30 et 23 h à Saint-Louis, 19 h à Saint-Vincent de Paul et 20 h 30 à Notre-Dame Réconciliatrice) et celles du jour de Noël. Un grand merci pour ce geste !

		Jeudi 24 Messe de la nuit	NOËL	Jeudi 31 Messe du jour	Vendredi 1er Sainte Marie, Mère de Dieu
SAINT-LOUIS		18 h 19 h 30 21 h 30 23 h	8 h - Messe de l'aurore 10 h - Messe de Noël 18 h 30 - Messe de Noël	8 h 18 h - Adoration 18 h 30 - Messe d'Action de grâce	8 h 18 h 30
SAINT-ANDRÉ	(Paul VI)	19 h Veillée + Messe			
	(St Pie V)	Messe à Minuit	8h30 - Messe de l'aurore 10h30 - Messe de Noël	10 h 30	10 h 30
NOTRE-DAME RÉCONCILIATRICE		18 h - Veillée + Messe 20 h 30	10 h 30	18 h	10 h 30
SAINT-VINCENT DE PAUL		17 h 30 19 h	10 h 30	-	-
SAINT-LUC		18 h	9 h	-	-

« *Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit* » (Saint Paul aux Galates 6-6)

Le denier de l'Église



Le Denier est lié à la dîme d'Abraham et à l'offrande au temple. Il pourrait s'appeler la « dîme de gratitude » ou « la dîme au temple ». Parce que tout nous est donné, nous pouvons à notre tour donner en retour à l'Église qui est le temple de Dieu. C'est aussi un signe d'appartenance à ce qui est l'Église.

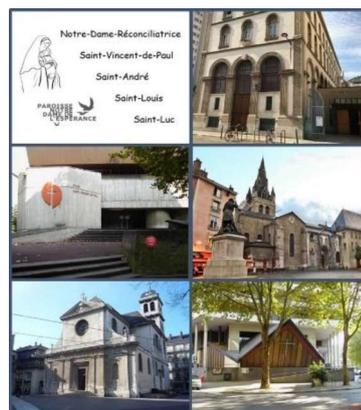
Le denier est destiné à assurer la vie matérielle des 169 prêtres, 5 séminaristes et 67 laïcs salariés du diocèse afin qu'ils aient les moyens de vivre et d'agir !



Pour donner, un chèque à
l'Association Diocésaine de Grenoble,
ou voir ndesperance.com/don

66% du montant de vos dons à l'Association Diocésaine de Grenoble et à Notre-Dame de l'Espérance sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

La contribution paroissiale



Votre paroisse fait face à de nombreux frais de fonctionnement, au quotidien, tels que l'entretien, l'aménagement des locaux paroissiaux, les factures d'électricité, de chauffage, les assurances, taxes et impôts divers, le fleurissement des églises et **tout ce qui est nécessaire pour conduire les différentes activités pastorales...**

Vous pouvez la soutenir financièrement dans ces nombreuses dépenses de fonctionnement en proposant votre don directement en ligne.



Pour donner, un chèque à
Notre-Dame de l'Espérance,
ou voir ndesperance.com/don

ANNONCES :

Messe de l'Aurore à la lueur des bougies ! Lundi 21 décembre à 8 h à Saint-Louis. La messe de l'Aurore, à la lueur de la flamme, permet à tous ces chercheurs de Dieu de mieux découvrir encore que l'Avent est le temps de la veille. Ils sont fatigués, mal réveillés, parfois malades, parfois découragés... Mais ensemble, ils essaient de se tenir prêts : l'Époux va venir !

Collecte de Noël - Point d'Eau : Déposer vos présents le 20 décembre (au plus tard) dans l'une des églises St-Vincent de Paul, St-Louis, St-André, Notre-Dame Réconciatrice ou St-Luc. Merci ! (pendant les heures de messe)

Vente de paquet de gâteaux pour l'association Magdalena : l'équipe Église Verte a collecté 241 €

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance
1 & 2, rue de Sault, 38000 Grenoble
Tél : 04 76 87 27 82
Mél : secretariat@ndesperance.com
Web : <http://www.ndesperance.com>

LA QUÊTE DE CHEZ SOI
- l'app *La Quête* ou quete.catholique.fr -



Inscription au courriel : ndesperance.com/lettreinfo